



Réseau de 4 agences à Marcory, Cocody, Grand-Bassam, et Bingerville

- LOCATION
- ACHAT / VENTE
- GESTION LOCATIVE
- SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
- EXPERTISE & CONSEIL



Un professionnel à vos côtés

www.signature.immo

PRÉSENTATION DE NOS SERVICES A LA VENTE

Pour vendre votre bien, faites appel à un professionnel de l'immobilier, reconnu et certifié.

Les atouts de SIGNATURE IMMO pour vendre votre bien dans les meilleures conditions :

- un **agent immobilier agréé** par arrêté ministériel n°0088 du 06/08/2013
- l'**unique réseau d'agences immobilières disposant de 4 agences à Abidjan / Marcory, Abidjan / Cocody, Grand-Bassam, et Bingerville.**
- des procédures de fonctionnement basées sur les principes d'**efficacité**, de **rigueur** et de **transparence**.
- disposant de **toutes les garanties juridiques et financières nécessaires** : agrément par arrêté ministériel, garantie financière, assurance RC pro, membre de la CDAIM (Chambre du Droit des Affaires et de l'Immobilier).
- Une équipe qualifiée et expérimentée, d'une trentaine de personnes réparties dans nos différentes agences. **Professionnels du droit et de l'immobilier**, notre rôle d'expertise et conseil est celui d'un véritable partenaire de confiance pour vous accompagner.
- Une visibilité optimale de votre bien grâce à **des moyens de communication importants** : dès qu'un bien nous est confié, notre plan de communication prévoit d'abord la relance des clients potentiels dans notre base de données, une annonce détaillée sur une page dédiée de notre site web (l'un des mieux référencés et des plus modernes des sites immobiliers ivoiriens), mais aussi des annonces sur supports papiers (brochures de l'agence et journaux spécialisés) et votre annonce sur les réseaux sociaux.

Quel coût pour nos services ?

Nous ne facturons aucun frais de visite ni frais de dossier, ni au vendeur ni aux acheteurs potentiels.

La préparation de la vente, l'estimation du bien, et tous les frais de publicité sont également à notre charge.

Nous ne serons rémunérés qu'en cas de conclusion de la vente, nos honoraires s'ajoutant au prix net vendeur.

Pour information, nos honoraires sont de 5% à 10% TTC du prix net vendeur, dégressifs selon la valeur du bien.

Procédure pour la mise en vente :

Expliquez-nous votre projet, vos souhaits, vos contraintes.

Transmettez-nous les documents suivants (scannés par email ou photocopiés dans notre agence) : titre de propriété, pièce d'identité, tous les plans éventuels du bien (cadastre, superficies, agencement, etc.).

Visite sur place par notre équipe pour avoir un aperçu du bien, le localiser précisément, faire toutes les photos nécessaires et prendre les mesures (métrage des superficies).

Nous vous donnerons alors notre estimation de sa valeur au prix du marché. Puis nous conviendrons ensemble d'un prix de vente qui nous permettra de trouver un acheteur dans un délai raisonnable.

Au fur et à mesure des visites par des acheteurs potentiels, nous vous faisons un compte-rendu de leurs remarques pour améliorer votre offre.

Nous vous conseillons et vous accompagnons ensuite pour la vente devant notaire.

SIGNATURE IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 FCFA - RCCM Abidjan CIABJ-2012-B-9260

07 BP 955 Abidjan 07, Côte d'Ivoire - Tel : +225 21 24 12 55 - email : contact@signature.immo

Pourquoi signer un mandat ?

Un mandat est nécessaire pour nous autoriser à faire la publicité et les annonces (web, journaux, flyers, pancartes), à organiser les visites, nous engage à proposer votre bien au prix qu'on aura convenu, et vous engage à passer par nous pour tout acheteur qui vous aurait été présenté par notre agence.

Si vous refusez de signer des mandats, vous n'aurez à faire qu'à des intermédiaires immobiliers peu sérieux. Et le **mandat est gratuit dans notre agence**, ce sont justement les intermédiaires douteux qui demandent des frais de visite ou frais d'ouverture de dossier, tandis que **SIGNATURE IMMO parie sur la réussite de notre activité : nous ne sommes rémunérés qu'en cas de conclusion de votre vente.**

Deux types de mandats peuvent nous être confiés à la vente : vente simple ou vente VIP.

Un **mandat de vente simple** confié à SIGNATURE IMMO la recherche d'un acheteur parmi notre large base de données de clients, notamment par notre **présence leader sur internet** et les moteurs de recherche, vous donnant ainsi une clientèle rassurante composée en grande partie de sociétés et d'expatriés.

Un **mandat de vente VIP** permet une publicité plus forte :

- il vous engagera, dans ce cas, à diriger vers nous tout acheteur potentiel. Grâce à l'exclusivité que vous nous donnez dans ce cas, nous pouvons **diffuser votre annonce à plus grande échelle** sans crainte qu'un intermédiaire profite de cette promotion pour qu'un acheteur vienne à lui et vende votre bien sans notre agence.
- Dès qu'un mandat VIP nous est confié, **nous transmettons votre annonce à l'ensemble des agences immobilières** avec qui nous avons un partenariat pour savoir si elles ont un client intéressé par votre offre.
- Le plan de promotion VIP prévoit aussi que nous posons une **pancarte professionnelle** sur votre façade, et éditons **des brochures spécifiques à votre annonce pour une distribution large.**
- Avec un mandat VIP, nous pouvons également **mieux capter les acheteurs en leur donnant la localisation précise de votre bien.**
- Pour des biens de grande valeur, d'autres moyens de promotion seront envisagés : pancarte en bordure de route, dossier de présentation offert aux acheteurs intéressés, etc.
- NB : Nos honoraires sont les mêmes pour un mandat simple ou VIP, ils ne sont dus qu'à la conclusion de la transaction, et s'ajoutent à votre prix de vente.

Pourquoi publier des photos ?

D'après les statistiques des sites immobiliers à l'international, **une annonce est consultée 7 fois plus souvent quand elle comporte des photos.** Nous avons extrêmement peu de demandes d'informations, et quasiment aucune visite pour les biens ne disposant pas de photos.

Aujourd'hui, un acheteur se fait une première liste de biens à visiter en consultant des annonces sur internet, et a son premier **coup de cœur** (déterminant pour la vente !) par ce biais. Par ailleurs, la transmission de photos est un premier **signe de transparence, élément de confiance essentiel** dans le processus d'achat.

Crainte des démarcheurs ? Nous mettons systématiquement sur les photos un tag renvoyant vers notre agence, les rendant inutilisables pour tout intermédiaire qui voudrait copier les photos et en faire un autre usage.

Et si vous ne souhaitez pas qu'on reconnaisse votre maison, nous pouvons ne faire que des photos de l'intérieur.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information. Contactez-nous :

Agence Marcory	Agence Cocody	Agence Grand-Bassam	Agence Bingerville
Marcory Zone 4 / Bietry, rue du Canal	Boulevard Latrille, face Planet BMW	À l'entrée de Bassam, à côté de BIAO/NSIA	A droite au carrefour Faya, ancienne route de Bingerville
21 24 12 55 / 01 706 706	49 35 35 37	40 59 40 40	47 17 17 37

www.signature.immo

contact@signature.immo